

Haine et Internet : un couple illégitime et très inquiétant

Les blogs haineux et racistes sont légion sur Internet. Depuis dix ans, une association internationale (l'Inach) tente de trouver des moyens pour lutter contre ces dérives. Non sans difficulté. L'Inach organise sa conférence annuelle les 10 et 11 octobre à Paris. Pour son président, Philippe Schmidt, si l'on ne protège pas Internet, la Toile deviendra une poubelle. Interview.

Avez-vous le sentiment qu'Internet est de plus en plus l'outil utilisé par des fanatiques ou par des réseaux d'extrême droite ?

Philippe Schmidt : Internet est un magnifique outil de généralisation de la connaissance et de démocratisation, nous l'avons constaté par exemple avec le Printemps arabe. Mais Internet peut également être utilisé comme un vecteur de propagande, ce que de nombreux groupuscules incitant à la haine ont su mettre à profit pour trouver un nouveau souffle. Propice à l'anonymat, Internet est susceptible d'être une zone d'impunité permettant aux plus fanatiques de s'exprimer sans crainte. Nous regroupons 22 ONG et notre travail consiste, au niveau mondial, à repérer sur Internet tous les contenus haineux ou racistes. Notre siège est à Amsterdam, et j'en suis le président au niveau mondial. L'Inach (International Network Against CyberHate) n'engage pas de poursuites. Mais nous faisons du lobbying pour, par exemple, comme avec Facebook, les amener à comprendre que le négationnisme, devrait être interdit et qu'aucun site ne devrait pouvoir l'évoquer. Il s'agit de faciliter la prise de conscience. Notre conférence

des 10 et 11 octobre doit permettre cette réflexion nécessaire. Si l'on ne protège pas Internet, cela deviendra une poubelle !

Il faut donc aujourd'hui une très grande vigilance pour lutter contre ces phénomènes destructeurs. Mais pour revenir à la haine sur

« L'INTERNET PEUT ÊTRE AUSSI DANGEREUX QU'UNE ARME À FEU »

Philippe Schmidt, président de l'Inach

Certains internautes considèrent que votre démarche s'apparente à une volonté de censure ?

P.S. : Pas du tout. Nous souhaitons que les internautes soient eux-mêmes vigilants et c'est aussi un problème d'éducation et de prise de conscience qu'Internet peut être dangereux. Il ne s'agit pas de censurer. Je vous donne un exemple : il y a une tendance qui se développe sur les réseaux sociaux et qui consiste à harceler des publics fragiles. De jeunes adolescents aux États-Unis et au Japon en arrivent ainsi à se suicider ! Le phénomène commence en France. Cela débute par des e-mails qui véhiculent des rumeurs, des accusations. Cette sorte de bizutage et de harcèlement n'est pas forcément détectée par les parents ou les éducateurs.

Internet, ce sont, plus que tout, les services interactifs de la presse qui sont regardés comme offrant la meilleure des tribunes à l'expression de la haine et du racisme. C'est le constat de l'étude menée par Isabelle Falque-Pierrotin et qu'elle a remis au Premier ministre, François Fillon.

Que proposez-vous concrètement pour faire face à ces phénomènes ?

P.S. : Nous appelons de nos vœux l'édification de normes communes relatives à la diffusion de contenus haineux sur Internet. Mais un tel accord semble encore hors de portée. Car de la liberté quasi totale du 1^{er} amendement de la Constitution aux États-Unis à une censure assumée de nombreux pays, en passant par un encadrement légis-



latif restreint en Europe, promouvoir une convention internationale sur Internet relève d'un processus indispensable. Mais ce sera long et difficile. Or, le terrible drame norvégien de cet été et les récentes flambées de violences alimentées par des discours haineux en ligne nous ont rappelé que le temps pressait. Il faut une approche novatrice, fondée sur les concepts de citoyenneté virtuelle et de responsabilité sociale de l'ensemble des acteurs d'Internet. Il est temps que

chacun fasse un geste en faveur de l'environnement virtuel afin de le préserver pour les générations futures ! Car l'Internet peut être aussi dangereux qu'une arme à feu ! Pendant la convention, nous élaborerons une charte d'éthique des valeurs communes. **Joël Genard**

LE FORMAT POLYMORPHE DU RACISME SUR INTERNET

Le racisme sur Internet se caractérise par l'éclectisme de ses voies de diffusion : du blog politique hyperspécialisé au site d'un quotidien généraliste, ce type de prise de parole n'a pas de territoire spécifique mais est plutôt familier de tous les usages d'Internet. De fait, le propos raciste est polymorphe et sa forme, variable d'un support à l'autre.

À ce titre, le propos raciste peut être une construction travaillée ou une prise de parole incidente procédant d'une réaction sur le vif. Dans tous les cas, l'anonymat favorise la diffusion du propos sur le Net et la modération relative de certains sites en facilite la publication. Dès lors, le contenu peut facilement se décliner sous des formats très interactifs.

Colloque



Marie-Josée Roig, députée-maire d'Avignon

PHOTO DOMINIQUE FAGET/AFP

Les nouvelles intercommunalités et leurs outils

Ce sera le thème du colloque organisé par le master Juriste européen le 21 octobre 2011, en partenariat avec l'*Hémicycle*, les éditions du Moniteur ainsi que Lexis Nexis.

Inauguré par Marie-Josée Roig, députée-maire d'Avignon, ce colloque interdisciplinaire réunira de nombreux élus, des experts et des universitaires autour de la présentation des nouveaux outils d'aménagement du territoire par les acteurs publics et privés. Il y sera question des nouveaux financements, des nouvelles compétences des départements et des régions. Les participants au colloque devraient aussi évoquer les conséquences à court terme de ces nouveaux modes de fonctionnement sur les contrats publics et les entreprises publiques locales (EPL).

Tables rondes :

La réforme territoriale, un premier bilan

La réforme des intercommunalités vue des collectivités
Départements et régions : compétences et subsidiarité
Fiscalité et ressources : quels nouveaux financements ?

Les conséquences à court terme sur les EPL et les contrats publics (Marchés publics, DSP, PPP, SEM, SPL et SLP)

Présentation des nouveaux outils d'aménagement
La perception des nouveaux outils d'aménagement

Quelles collectivités demain ?

Comparaison avec les pays voisins : organisation administrative et EPL
Brèves observations sur la rénovation de la démocratie locale :
Les métropoles, nouveaux acteurs internationaux ?

Vendredi 21 octobre 2011

Amphithéâtre 1
Université d'Avignon
et des Pays de Vaucluse
74, rue Louis-Pasteur - 84000 Avignon

Inscriptions souhaitées avant le 14 octobre :
inscriptions@avignon-21octobre.com

Renseignements :
alban.shana@etd.univ-avignon.fr
Tél : 06 88 47 01 09